

La liberté de la presse

Année scolaire 2008-2009

Séance proposée par Sandrine Cuvelier, professeure documentaliste au collège Restif de la Bretonne (89 Pont-sur-Yonne) dans le cadre du groupe in situ 89 Nord.

Aborder les droits et les devoirs du journaliste ; découvrir quels pays bafouent ces droits.

Modalités

Classe/Niveau

- classe de 4e

Disciplines impliquées

- Français
- éducation civique
- Documentation

Cadre pédagogique

- éducation aux médias

Documents fournis à l'élève

- Déclaration des droits et devoirs du journaliste, 1971
- Charte du journaliste : <http://www.snj.fr/spip.php?rubrique58>

Outils Tice utilisés

- navigateur

Ressources numériques utilisées

- RSF (Reporters sans frontières) <http://www.rsf.org/>

Production attendue

- réalisation de Une

Compétences

Concepts(s) et notions info-documentaires visés

- La liberté d'expression, droits et devoirs du journaliste

Prérequis

- Naviguer sur un site web.

Compétences /Objectifs disciplinaires et/ou transversaux

- Dresser un état des lieux de la liberté de la presse dans le monde

Compétences /Objectifs documentaires

- Prélever l'information dans un site

Compétences B2I

- Utiliser efficacement un navigateur (4.2)

Modalités d'évaluation de l'élève

- Compte-rendu oral des recherches sur les prédateurs de la presse (évaluation par l'enseignant de français des prises de notes des élèves)

Mise en œuvre

- 1 h en 2 demi-groupes : un groupe avec l'enseignant de français travaille sur les droits et devoirs du journaliste ; un autre avec le professeur documentaliste consulte le site « rsf » ; 1/2 h est consacrée à chaque module puis les groupes changent de module.

Descriptif

«Remue-méninges » avec l'enseignant de français sur le thème des droits et devoirs du journaliste et de la liberté de la presse puis lecture de la charte ; mise en relation des droits et des devoirs du journaliste ;

parallèlement, le documentaliste accompagne la navigation sur le site de RSF : les élèves doivent choisir trois prédateurs de la presse et répondre à deux questions : où sévissent-ils ? Dans quelles mesures sont-ils des prédateurs de la presse ? (consigne : 5 lignes maximum par personnalité)

Bilan

Séance qui a suscité un vif intérêt de la part des élèves, notamment dans la découverte des dirigeants opposés à la liberté de la presse ; la lecture de la charte s'est révélée plus laborieuse (vocabulaire ardu pour nos 4e).

Commentaires

Temps imparti trop court pour permettre une navigation confortable sur le site (d'autant qu'il attise

la curiosité des élèves) et pour réaliser la synthèse qui n'a pas été menée au CDI ; 1 h 30 semble nécessaire pour mener la séance ; en Histoire géographique possibilité de faire le bilan de cette séance avec un planisphère sur lequel on punaise la fiche d'identité du « prédateur » de la liberté de la presse.

Mise en ligne 28 octobre 2009